JUSTICE CGC

LE SYNDICAT DES DIRECTEURS DES SERVICES DE GREFFE ET DES GREFFIERS DES SERVICES JUDICIAIRES

Bulletin d'adhésion
(à retourner au syndicat JUSTICE CGC, 14 avenue de l'Opéra – 75001 PARIS)

Nom :
Prénom
Né(e) le : à
Demeurant :
Téléphone : Mail :

Affectation : Service :
Corps : Grade :

Adhère au syndicat JUSTICE CGC et joins un chèque de ……à l'ordre du Syndicat JUSTICE CGC

Montant des cotisations :

Directeurs des services de greffe judiciaires :
- 50 euros/an Stagiaire au 8ème échelon
- 100 euros/an 9ème au 12ème échelon

Directeurs principaux des services de greffe judiciaires
- 130 euros/an

Directeurs hors classe des services de greffe judiciaires
- 150 euros/an

Directeurs fonctionnels
- 200 euros/an 1er groupe
- 180 euros/an 2ème groupe

Greffiers des services judiciaires
- 50 euros/an

Greffiers principaux des services judiciaires
- 80 euros/an

Greffiers fonctionnels
- 100 euros/an

Fait à ……., le …….
(signature)

Rappel : Votre cotisation est déductible des impôts à hauteur de 66 %. Ainsi une cotisation de 50 euros, ne vous « coûte » que 17 euros

Syndicat JUSTICE CGC, 14 avenue de l'Opéra – 75001 PARIS
Tél. : 06.26.5949.63 – Mail : justicecgc@orange.fr – Twitter : https://twitter.com/justice_cgc
Facebook :https://www.facebook.com/Justice-CGC-201863923480128/